CONFERNCE REGIONALE POUR L'AFRIQUE FRANCOPHONE SUR L'INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE DANS LES POLITIQUE ET PROGRAMMES DU SECTEUR DES TIC

Atelier Pays

Expériences du Bénin

Florent MAROYA & Joachim HODONOU

Sénégal, Dakar du 25 au 27 septembre 2017

PLAN

Introduction

1. **Etat des lieux sur les inégalités hommes/femmes au Bénin**
2. **Cadre de référence stratégique pour la Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) et mesures de mise en œuvre de la PNPG**
3. **Genre et TIC au Bénin**

Conclusion

Introduction

La question des inégalités entre l'homme et la femme constitue depuis plusieurs décennies, une préoccupation majeure dans le monde entier.

C'est pourquoi, depuis la 4ème conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, le gouvernement du Bénin a inscrit la promotion de la femme et du genre dans ses priorités et œuvre pour l'effectivité du principe de l'égalité entre l'homme et la femme.

La Politique Nationale de Promotion du Genre a été adoptée en 2009 assortie d'un plan d'action multisectoriel pour la période 2010-2015. L'évaluation de ce plan d'action est prévue pour cette année.

La vision de la Promotion du Genre au Bénin, qui découle des fondements politiques, institutionnels et juridiques, a été clairement définie. Elle est formulée comme suit :

A l'horizon 2025, le Bénin est un pays où l'égalité et l'équité favorisent la participation des hommes et des femmes aux prises de décisions, l'accès et le contrôle des ressources productives en vue d'un développement humain durable.

Introduction (suite &Fin)

- Dans le domaine des TIC,

- ✓ Inégalités liées au genre dans l'usage, l'appropriation et la maîtrise des outils stratégiques.

- ✓ Les femmes utilisent moins les TIC que les hommes : résultat direct de l'inégalité et des stéréotypes en matière d'éducation et de formation professionnelle, d'emploi et d'accès aux revenus.

1. Etat des lieux sur les inégalités de Genre au Bénin

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013, les femmes représentent 51,8 % de la population béninoise et 58,3 % d'entre elles vivent en milieu rural où elles participent pour la plupart à la main-d'œuvre agricole. Cette importance démographique des femmes, leur rôle dans la stabilité des ménages et leur contribution dans le secteur de production des biens et services recommandent que leur statut s'améliore significativement.

1. Etat des lieux sur les inégalités de Genre au Bénin

- Les inégalités identifiées concernent :
  - le mariage ;
  - l'accès à l'éducation ;
  - l'accès à l'emploi et au revenu ;
  - l'accès aux soins de santé, y compris la santé de la reproduction ;
  - l'accès à la terre ;
  - l'accès aux crédits et microcrédits;
  - la participation au processus décisionnel ;
- il n'existe pas encore un document de politique nationale sur le genre dans les TIC de façon spécifique

2. Cadre de référence stratégique pour la PNPG

Objectif global de la PNPG : *Réaliser au Bénin d'ici 2025, l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement humain durable.*

Première stratégie : *Mettre en place des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à l'éducation, à l'alphabétisation et aux structures de prises de décisions dans toutes les sphères (individuel, familial, communautaire, national et international).*

2. Cadre de référence stratégique pour la PNPG

Deuxième stratégie: *Renforcer l'institutionnalisation du genre à tous les niveaux, ainsi que l'application effective des conventions et textes nationaux et internationaux favorables à l'égalité et l'équité entre homme et femme.*

Troisième stratégie : *Renforcer l'engagement de la société civile et la prise de conscience des femmes et des hommes pour la promotion du genre tout en assurant une bonne implication des hommes dans le processus.*

2. Cadre de référence stratégique pour la PNPG

Quatrième stratégie : *Assurer l'autonomisation des femmes et une meilleure prise en compte du genre dans les PDC.*

Cinquième stratégie : *Réduire la pauvreté monétaire des femmes et leur assurer un accès et un contrôle équitables aux ressources.*

Mesures de Mise en Œuvre de la PNPG

- Cadre institutionnel

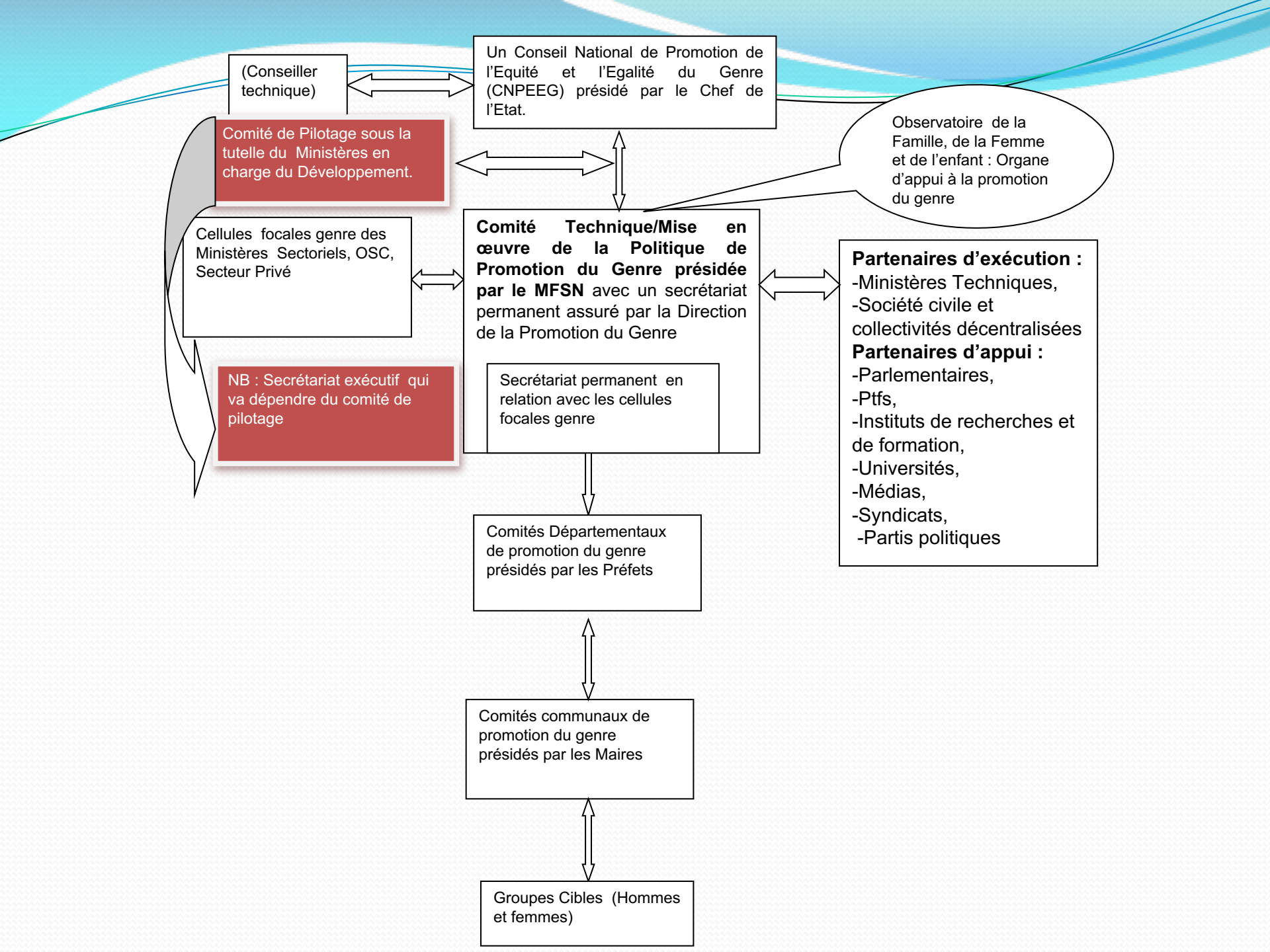
(Conseiller technique)
Un Conseil National de Promotion de l'Equité et l'Egalité du Genre (CNPEEG) présidé par le Chef de l'Etat.
Comité de Pilotage sous la tutelle du Ministères en charge du Développement.
Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'enfant : Organe d'appui à la promotion du genre
Cellules focales genre des Ministères Sectoriels, OSC, Secteur Privé
Comité Technique/Mise en œuvre de la Politique de Promotion du Genre présidée par le MFSN avec un secrétariat permanent assuré par la Direction de la Promotion du Genre
Secrétariat permanent en relation avec les cellules focales genre
Partenaires d'exécution :
-Ministères Techniques,
-Société civile et collectivités décentralisées
Partenaires d'appui :
-Parlementaires,
-Ptfs,
-Instituts de recherches et de formation,
-Universités,
-Médias,
-Syndicats,
-Partis politiques
NB : Secrétariat exécutif qui va dépendre du comité de pilotage
Comités Départementaux de promotion du genre présidés par les Préfets
Comités communaux de promotion du genre présidés par les Maires
Groupes Cibles (Hommes et femmes)

Mesures de mise en œuvre de la PNPG

Dispositions légales et réglementaires

Au terme de l'adoption de la Politique Nationale de Promotion du Genre, le Gouvernement a pris un Décret portant création, composition, attributions et fonctionnement du Conseil National et de Pilotage pour l'Equité et l'Egalité de genre (CNPEEG) et de ses démembrements.

Mesures de mise en œuvre de la PNPG

Dispositions légales et réglementaires

Aussi, le CNPEEG devra-t-il susciter et encourager des mesures législatives et réglementaires visant à améliorer les conditions pouvant permettre d'atteindre l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes pour un développement humain durable.

A ce titre,

- ✓ Installation des comités départementaux (CDPEEG)
- ✓ Désignation des Points Focaux Genre dans tous les Ministères et Institutions de l'Etat
- ✓ Cellules focales genre au niveau de certains ministères

Les grandes lignes du Plan d'Action et des trois programmes de mise en œuvre de la PNPG

La Politique Nationale de Promotion du Genre (PNPG) est un cadre de référence pour tous les secteurs de développement. C'est également un outil précieux dans l'atteinte des ODD et pour la réduction de la pauvreté. Elle est rendue opérationnelle par un Plan d'Actions multisectoriel (2010-2015).

Trois programmes assortis chacun d'un plan d'action ont été élaborés pour 2010-2015 à partir des cinq stratégies retenues. Il s'agit de:

1- Programme d'autonomisation de la femme et réduction de la pauvreté;

2- Programme d'institutionnalisation du genre;

3-Programme de renforcement des capacités de la société civile et de tous les autres acteurs.

4-Grandes lignes du Plan d'Action

Quelques objectifs spécifiques à atteindre:

Programme I : Autonomisation de la femme et réduction de la pauvreté

- Améliorer les capacités d'autonomisation des femmes.
- Renforcer les actions relatives à la prise en compte du genre dans les Plans de Développement Communaux.

Grandes lignes du Plan d'Action (suite)

PROGRAMME II : Institutionnalisation du genre

- Renforcer le mécanisme d'institutionnalisation du genre dans tous les secteurs de développement.
- Mettre en place un dispositif favorable à l'application effective des textes de lois relatifs à la promotion du genre.

4-Grandes lignes du Plan d'Action (suite)

PROGRAMME III: Renforcement des capacités de la société civile et de tous les autres acteurs

- Renforcer la capacité des OSC et des autres acteurs pour un meilleur engagement dans la promotion du genre
- Développer un mécanisme d'information et de communication pour un changement de comportement favorable à la promotion du genre.

3- Genre et TIC au Bénin

Parmi les activités féminines, le commerce des produits de première nécessité occupe la première place.

Les femmes sont plus présentes dans les circuits de distribution des produits vivriers et manufacturés, les services de restauration et d'habillement conduisant à un taux élevé de dirigeantes d'établissements de commerce (78,2%) et de restauration (92,6%).

Ces femmes bénéficient des services des institutions d'octroi de crédit ou de microcrédit.

- Selon le RGE2 au Bénin,

- La prédominance masculine s'observe profondément dans le secteur des TIC avec 86,1% des chefs d'entreprise des TIC de sexe masculin ; hégémonie masculine plus marquée au niveau de toutes les entreprises du RGE 2 où 53,9% des chefs d'entreprises sont des hommes.
- Cependant, ce taux est inférieur à celui observé au niveau des BTP (97,0%), de l'industrie (94,7%) et de l'agriculture (92,3%).
- Par branche d'activité des TIC, cette suprématie masculine est totale au niveau des entreprises de radio et de presse écrite, qui n'enregistrent aucun chef d'entreprise de sexe féminin.

- Au niveau des entreprises secondaires, force est de constater que la structure est quasi identique à celle observée à la tête des entreprises des TIC : 76,7% des responsables des établissements secondaires de cybercafés sont des hommes, 66,7% au niveau de l'entreprise de presse écrite, tandis qu'aucun responsable d'établissement secondaire n'est une femme au niveau des radios.
- Selon le milieu d'implantation, 85,8% des entreprises installées dans l'urbain sont dirigées par des hommes et 92,3% d'entreprises sont dans la même situation dans le rural.

Tableau 9 : Répartition des entreprises des TIC selon le sexe du chef d'entreprise

	Branches d'activités des TIC			
	Cybercafés	Radios	Presse écrite	**Total**
Masculin	156	28	15	**199**
Féminin	32	0	0	**32**
TOTAL	188	28	15	**231**

Source: RGE2, INSAE

- **Quelques résultats majeurs**

➢ le programme d'appui à la promotion des jeunes filles dans le secteur de la formation spécialisée technique et professionnelle par la mise à disposition des bourses d'excellence par le Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG)

➢ la 1ère édition des femmes dans le secteur des TIC tenue en avril 2017.

- Dans ce cadre, plusieurs initiatives regroupées sous la thématique « TIC, opportunités d'emploi pour les jeunes filles au Bénin », ont été engagées par le MENC.
- A l'occasion de cette journée, nous avons mené une campagne de sensibilisation et d'information à l'attention des jeunes filles des collèges et lycées afin qu'elles s'intéressent davantage à ce secteur d'activités pourvoyeur de nombreux emplois.

- Un projet d'octroi de téléphone mobile à chaque femme rurale est dans sa phase d'étude de faisabilité. Il permettra aux femmes rurales d'avoir rapidement des informations sur les marchés environnants afin d'éviter l'asymétrie d'information.
- Un plan d'actions genre dans le secteur des TIC est en cours d'élaboration. Ce plan nous permettra d'avoir des indicateurs clairs pour mieux mesurer nos actions relatives au genre

Quelques structures des TIC où émergent les femmes au Bénin

La HAAC (nominatif et électif)

La poste du Bénin,

L'ORTB

Bénin Télécom SA

ONIP

ABP

ABSU-CEP

ABETIC

ARCEP

Avec des opérateurs mobiles pourvoyeurs d'emplois (Ici également, les femmes sont plus à l'accueil, à la commercialisation qu'aux postes de décision) : MTN et Moov, leaders du marché, Glo, BBCOM et Libercom

Conclusion

La réduction des inégalités entre hommes et femmes est une condition préalable à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Des progrès considérables ont été réalisés grâce à la volonté politique à travers les mesures prises par le gouvernement et les actions menées par les Organisations de la Société Civile.

Toutefois, beaucoup reste à faire pour permettre aux femmes rurales d'accroître les possibilités d'accès à la main d'œuvre, à l'équipement, aux intrants et aux technologies

Nous vous remercie